



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 6 :
RENOUVELLEMENT DE
L'ADHÉSION 2024 AU CLUB
COMMERCE CONNECTÉ DE
DIGITAL AQUITAINE

Séance Ordinaire du 7 mai 2024

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué le 30 avril 2024 par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 7 mai 2024.

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Nathalie SOARES, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Michel MENJUCQ, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Sarah DEHAIL, Xavier DE JAVEL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Membres présents : 24

Absents : 2

Excusés : 9

Excusés avec procuration : Bruno QUERE (à Philippe FARGEON), Armelle ABAZIOU BARTHELEMY (à Alain GERARD), Daniel BALLA (à Jean-Georges MICOL), Guillaume ALEXANDRE (à Sandrine JOVENE), Géraldine AUDEBERT (à Alain MARC), Violette LABARCHEDE (à Emmanuelle ANGELINI), Grégoire REYDIT (à Bérengère DUPIN), Jonathan VANDENHOVE (à Françoise COSSECQ), Julie-Anne BROUSSIN (à Mathilde FERCHAUD).

Absents : M. Jean-Jacques HERMENCE, M. Maxime JOYEZ.

Secrétaire : Benjamin DUGERS

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2024

DOSSIER N° 6 : RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION 2024 AU CLUB COMMERCE CONNECTÉ DE DIGITAL AQUITAINE

RAPPORTEUR : Jean-Georges MICOL

Digital Aquitaine est une association Loi 1901 dont les missions rejoignent celles d'un pôle de compétitivité au niveau régional. Ses adhérents sont des entreprises de toutes tailles : PME, grands groupes, startups, écoles, laboratoires, collectivités, utilisateurs, investisseurs, soit près de 250 membres en lien direct avec le numérique.

Digital Aquitaine a pour missions principales d'accueillir, de promouvoir et d'animer le développement de la filière numérique régionale à travers plusieurs Domaines d'Excellence (« DomEx »).

Ces 5 Domaines d'Excellence sont les suivants :

- la e-santé (TIC Santé),
- la mobilité, les transports intelligents et les applications satellitaires (TOPOS),
- la simulation numérique, réalité augmentée ou virtuelle (Smart4D),
- le commerce connecté (Club Commerce Connecté, CCC),
- IA Datascience.

En tant que « DomEx » de Digital Aquitaine, le Club Commerce Connecté est un partenaire de premier ordre dans la stratégie de la ville de développer une filière « commerce connecté ».

Opérateur du programme d'accompagnement numérique des commerçants de l'axe Libération « Connecte un Commerçant » de 2017 à 2018, le Club Commerce Connecté agit aujourd'hui en qualité de référent thématique au sein de « l'E-choppe », via une convention d'engagement tripartite avec la Ville et Bordeaux Technowest qui gère et anime l'incubateur-pépinière.

Le CCC y organise des ateliers-conférences plusieurs fois par an dans une logique de rencontres entre les jeunes startups et des entreprises du numérique, de valorisation du site et d'animation du territoire.

Dans le contexte actuel de digitalisation accélérée de l'économie, adhérer à Digital Aquitaine permet à la Ville d'intégrer un réseau constitué d'acteurs du numérique à l'échelle régionale, de participer à des ateliers et d'accéder à des données permettant une veille économique orientée « filière », ainsi que de s'attacher les compétences de chargés de mission pour garantir l'accompagnement et la réalisation de projets stratégiques.

Enfin, Digital Aquitaine a créé en 2023, avec l'appui de ses partenaires, un nouveau pôle de compétitivité numérique responsable au nom de code ENTER. Ce nouveau pôle propose un positionnement clair sur le Numérique Responsable avec 2 ambitions :

- Innover pour bâtir une filière Numérique Responsable avec une approche de Sobriété et de Responsabilité Numérique "by design",
- Accélérer les transitions et augmenter l'impact des autres filières et marchés par le Numérique Responsable en adoptant les meilleures pratiques.

Pour l'année 2024, le montant de l'adhésion s'élève à 2 354,40 € TTC.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

VU les statuts de l'association,

VU la délibération du Conseil Municipal du 13 octobre 2015 approuvant le schéma de développement économique,

Considérant la stratégie de développement de filière et de soutien au commerce de proximité que la Ville souhaite mettre en œuvre sur son territoire,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Article 1 : APPROUVER cette démarche, intégrée aux axes 1 et 4 du schéma de développement économique,

Article 2 : APPROUVER l'adhésion de la Ville du Bouscat à l'association « DIGITAL AQUITAINE »,

Article 3 : AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer le bulletin d'adhésion 2024 et à verser la cotisation correspondante, soit la somme de 2 354,40 euros T.T.C.,

Article 4 : DIRE que les dépenses seront inscrites au budget chapitre 011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :
33 voix POUR

Fait et délibéré le 7 mai 2024

LE MAIRE,

Le/La secrétaire de séance,

Patrick BOBET

Benjamin DUGERS

Appel à Cotisation 2024

Référence : DA-066.2017
Date 11/01/2024

DIGITAL AQUITAINE
406 Blvd Jean-Jacques BOSCH
33130 BEGLES

E-mail compta@digital-aquitaine.com



COMMUNE LE BOUSCAT
PLACE GAMBETTA
33110 LE BOUSCAT

Correspondant : Jean-Georges MICOL

Désignation	Montant Euros
Cotisation d'Adhésion "DIGITAL AQUITAINE" pour l'année 2024 au titre de Membre associé du Collège 5 Institutions	1 962,00
Domaine d'Excellence : CCC	

Montant Total HT	1 962,00
TVA	392,40
Montant Cotisation 2024 TTC	2 354,40

A votre aimable règlement :

Virement : Ref ; DA-066.2017

IBAN : FR70 2004 1010 0119 6782 2F02 254

BIC : PSSTFRPPBOR

Ou par Chèque à l'ordre de : DIGITAL-AQUITAINE